

LE **JDA.**

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2021 / N°39



EMPLOI : À CHACUN SON CHEMIN

LA VILLE COMPTE PARMI SES EFFECTIFS DES PROFILS TRÈS VARIÉS
AFIN DE FAVORISER L'EMPLOI POUR TOUS. > P. 8-9

À LIRE AUSSI...



NOËL P.14

Les festivités se préparent déjà !

Les fêtes de fin d'année s'annoncent plus belles que jamais. La Ville et les commerçants s'associent pour renouveler l'événement avec des nouveautés étonnantes et toujours plus de féerie !

SERVICE PUBLIC P.7

La police municipale se met en 8

Afin de renforcer sa présence sur le terrain au service de la sécurité et de la quiétude des Armentériens, le service vient de doubler ses effectifs avec le recrutement de quatre agents supplémentaires...



COLOR RUN. Succès total pour la Color run 2021, organisée par le Service Promotion santé et handicap de la Ville ! Plus de 300 coureurs ou marcheurs ont arpenté les 5 kilomètres d'un parcours où de gentils bougres s'étaient mis en embuscade pour les asperger de poudre colorée : du jaune, du bleu... et surtout du rose comme Octobre rose, campagne nationale de prévention du cancer du sein. À l'arrivée, chacune et chacun a pu rencontrer les professionnels de santé et partenaires, pour un temps d'échange convivial et surtout utile !

LES NUMÉROS UTILES

- > **Mairie** : 03 61 76 21 21
- > **Service Proximité** : 03 61 76 08 40
- > **Police municipale** : 06 23 83 26 50
- > **Commissariat de Police** : 03 20 17 23 23
- > **Pompiers** : 18
- > **SAMU** : 15
- > **SOS médecin** : 0826 46 91 91
- > **Centre anti-poisons** : 0800 59 59 59
- > **Encombrants sur rdv.** : 0 800 203 775

Pour connaître la **pharmacie de garde**, contacter le Commissariat de Police au 03 20 17 23 23.

HORAIRES

Mairie d'Armentières

Place du Général de Gaulle
Du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à 11h30.
Fermée le lundi.

Déchetterie de la Chapelle d'Armentières

Zone Industrielle, rue Ambroise Paré, 59930 La Chapelle d'Armentières
> Lundi : 10h30 – 18h
> du mardi au samedi : 7h30 – 18h
> Dimanche : 8h – 13h

RENDEZ-VOUS

Les marchés

- > Tous les vendredis matin, place du Général de Gaulle
- > Tous les mardis, à partir de 16h, sur le parvis de la Gare

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 10 décembre à 19h30. Suivez la séance en direct sur la chaîne Youtube Armentières TV.



LE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, NOTRE FEUILLE DE ROUTE POUR L'AVENIR D'ARMENTIÈRES



Le dernier Conseil municipal nous a permis de revenir sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) que la Métropole Européenne de Lille propose à la concertation des communes. L'occasion nous a été donnée de vérifier dans quelles stratégies notre Ville peut s'engager au regard des grandes compétences pilotées et décidées par la MEL. L'occasion aussi de faire l'inventaire de nos forces et de nos caractéristiques, en particulier sur le thème du nombre d'espaces qui composent notre territoire. Nous avons pu constater, avec mesures à l'appui, qu'Armentières se classe dans le peloton de tête des villes disposant d'espaces verts

et bleus pour ses habitants avec 80m² par habitant (si l'on considère les espaces de respiration agrégés), contre la moyenne métropolitaine, englobant l'ensemble des communes, qui est de 16m² par habitant.

L'occasion aussi de constater que la MEL milite pour la construction de logements dans l'ensemble de ses communes, les incitant à se mettre en conformité avec la loi renforçant la mixité et la présence de logement social dans chaque territoire selon la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). Relevez, à cette occasion, que la Ville satisfait les règles légales et que nous pouvons désormais choisir délibérément les types de logements prévus par les règles de la MEL, à savoir : pour tout programme supérieur à 17 logements, 30 % des logements sont locatifs et à vocation sociale, et dans cette fourchette, 30 % des logements sont dits « d'intégration », c'est-à-dire fléchés vers les plus démunis.

Règle évidemment qui s'applique désormais à toutes les communes, sous peine de se voir interdire toute construction sur leur territoire. Bien évidemment, la volonté d'un Maire de construire du logement s'adresse en priorité à la couverture des besoins des habitants de sa commune. Toute déclaration contraire montre une méconnaissance complète des dispositions légales ou relatives à la stratégie de la construction de logements métropolitaine, et constitue donc une manipulation des Armentières et des Armentierois.

L'examen du PADD a aussi permis de rappeler l'attachement que la Ville accorde à la mobilité et notamment aux modes doux de déplacements (piéton, vélo...) et à l'engagement sollicité de la MEL de faire du pôle d'échanges de la Gare d'Armentières un exemple d'accessibilité et de modernité notamment à l'égard de la SNCF elle-même.

De manière générale, la Ville doit s'engager dans la gestion des transitions écologique, économique et sociétale et s'attacher à préparer un Plan Local d'Urbanisme à la hauteur de notre ambition : celle de faire d'Armentières une Ville résolument tournée vers la qualité du cadre de vie, environnementale et des services publics tournés vers sa population.

Avec mes dévoués sentiments,

Bernard HAESBROECK,
Maire d'Armentières



EN BREF

INSCRIPTIONS PETITE ENFANCE : DU NEUF //

Pour plus de simplicité et de rapidité, désormais le dossier de demande d'inscription à l'une des structures de petite enfance de la Ville peut être téléchargé sur armentieres.fr (rubrique Petite enfance). Dûment rempli et accompagné des pièces justificatives indispensables à sa validation, il peut ensuite être déposé à l'accueil de la Direction de la Petite enfance ou envoyé par e-mail (adresse ci-dessous). Il est important de transmettre l'ensemble des documents demandés.

Service Petite Enfance, 248 quai de la Dérivation. Tél. : 03 61 76 06 24. E-mail : ram@ville-armentieres.fr

COLLECTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES //

La Banque alimentaire organise une collecte de denrées alimentaires pour différentes associations caritatives qui les distribueront cet hiver aux personnes en situation de précarité. L'association Emmaüs et la Ville d'Armentières, comme chaque année, sont partenaires de cette opération de solidarité. Vendredi 26 et samedi 27 novembre, la collecte aura lieu dans les supermarchés armentierois ainsi qu'à l'hôtel de ville (samedi 27 de 8h30 à 18h). Courant novembre, des collectes seront organisées aussi au Centre social Les 4 saisons (Rue du Maréchal Joffre), au Centre social Salengro (rue Jean-Baptiste Lebas) et au Club Léo-Lagrange (82 rue des Chauffours).

Plus d'infos : 07 50 26 19 26

FOIRE AUX JOUETS //

L'association « Les Amis des Enfants du Monde » organise sa 24^{ème} Foire aux jouets les 12 et 13 novembre, salle Carnot, rue Sadi Carnot. Plus de 2 000 jouets pour tous les âges seront proposés à la vente ! Les nombreux livres, jeux de société, jeux d'imitation ou de création sont tous vérifiés et donc en excellent état. L'événement contribuera à financer les actions de solidarité internationale menées par les bénévoles.

Vendredi 12 novembre : de 15h30 à 19h / samedi 13 : de 9h à 17h

CONTRIBUEZ AUX ARCHIVES DE DEMAIN ! //

En lien avec la MEL, la Ville collecte des témoignages d'habitants pour créer les archives de demain, et transmettre aux générations futures ce que représente Armentières, à nos yeux, et quel y est notre quotidien, en 2021.



Scannez ce QR code pour accéder au questionnaire (avant le 14 nov.)

RENDEZ-VOUS

BIEN GRANDIR, TOUT UN PROGRAMME

DE CONFÉRENCES EN ANIMATIONS LUDIQUES, LA MÉDIATHÈQUE A PENSÉ À TOI POUR UN ÉVÉNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE, ORIGINAL ET UTILE : « BIEN GRANDIR »

Comment bien réagir face à un petit qui pleure ou une adolescente en colère ? Fait-on tout ce qu'il faut pour qu'ils / qu'elles soient heureux ? On se pose mille questions sur la façon d'élever un enfant. Malheureusement, ces questionnements restent généralement en suspens... Parfois, on laisse filer la situation en se disant que, au final, « on fait de son mieux. » Si vous êtes dans ce cas, alors la quinzaine de la Médiathèque intitulée « Bien grandir, tout un programme ! » est faite pour vous.

LES PARENTS PARFAITS N'EXISTENT PAS

L'équipe de l'Albatros a déployé un programme varié, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Service Promotion santé et handicap, à destination de tous les parents et bien sûr aussi des enfants. Vous n'en deviendrez peut-être pas des parents parfaits pour autant, mais ce n'est de toute façon pas un objectif en soi, comme le souligne Michèle Mathieux, psycho-praticienne dans le milieu de la petite enfance depuis 15 ans et intervenante durant la quinzaine. « Il n'y a pas à être parfait », rassure-t-elle. « Beaucoup de parents souhaiteraient l'être, mais c'est une illusion. » Une illusion qui est à la source de bien des tourments pour les papas et les mamans. « Il y a une forte pression sociale à être de bons parents. Ça ne le fait pas de dire qu'on a du mal avec l'éducation de ses enfants. Mais au contraire, il faut que les parents osent dire les difficultés qu'ils rencontrent », souligne la praticienne.

UNE QUESTION DE TEMPS

À son cabinet où elle reçoit sur rendez-vous, Michèle Mathieux entend souvent les parents témoigner dans le même sens : « ils me disent qu'ils ont l'impression de 'toujours courir' ! Je rencontre des parents très fatigués, voire épuisés par le rythme imposé par notre société où tout doit toujours aller

très vite. » Or, la question du temps est centrale dans le lien parent-enfant. « Quand ils jouent avec leur enfant, les parents doivent se demander : est-ce que je suis vraiment bien avec lui ? L'enfant sent si l'adulte est disponible ou non... La qualité de présence est fondamentale. » Ces questions, notamment sous l'angle de l'éducation positive, seront abordées en profondeur par la thérapeute dans sa conférence, samedi 20 novembre.

LA CULTURE ET L'ART POUR GRANDIR

De nombreux autres rendez-vous attendent les familles. Parce que nous sommes à la Médiathèque, cette quinzaine pluridisciplinaire fera la part belle à la culture et à l'art, des supports dont les vertus pédagogiques ne sont plus à démontrer. Par exemple, il sera possible de participer à un atelier 'do it yourself' autour de l'alimentation, où on confectionnera des objets comestibles, en pâte à modeler alimentaire... Un prétexte pour parler alimentation équilibrée.

Les petits seront ravis également de rencontrer une comédienne, Marie Prête, et de se laisser emmener avec elle dans la magie des histoires ; ou encore, avec « La Robe de Zaina », de découvrir le « théâtre de papier » comme on le pratique au Japon, le kamishibai... : le voyage intérieur, par les émotions, n'est-il pas un excellent moyen de découvrir qui on est ?

Dans ce temple du livre qu'est l'Albatros, la littérature jeunesse sera bien sûr à l'honneur avec la chance de rencontrer deux auteurs très en vue, Jean Leroy et Johan Leynaud, pour un moment convivial de dédicaces et d'échanges autour de leurs ouvrages.

Tout le programme est à consulter ci-contre. Attention, de nombreux rendez-vous nécessitent une réservation. Bonne quinzaine à toutes et tous ! ■

AU REX

Découvrez l'exposition « J'écris ton nom »



Prévue initialement en 2020, l'exposition a dû être reportée à cause de l'épidémie. Avec 'J'écris ton nom', les élèves de l'École d'art ont dessiné et modelé des noms, des prénoms et des images issues des archives de la ville datant de 1914 à 1918. Telle elle est la manière dont ces adultes et adolescents appréhendent ici la mémoire de cet épisode tragique. Une façon particulière de s'approprier l'histoire de leur territoire.

À voir jusqu'au 5 décembre au ReX (1^{er} étage).

RENDEZ-VOUS

> **dimanche 5 décembre de 15h à 17h, atelier d'arts plastiques** : reproduction par monotype sur la base de documents d'archives. Avec Sylvain Dubrunfaut, de l'École d'art. À partir de 9 ans. **Gratuit, sur inscription au 03 61 76 21 85.**

ME POUR LES ENFANTS (ET LEURS PARENTS !)

US LES PARENTS TRACASSÉS PAR L'ÉDUCATION DE LEUR(S) ENFANT(S). RENDEZ-VOUS DU 17 AU 27 NOVEMBRE
IR, TOUT UN PROGRAMME ! »



QUINZAINES « BIEN GRANDIR »

Rencontres, ateliers, animations du 17 au 27 nov. à la Médiathèque

MERCREDI 17 NOVEMBRE À PARTIR DE 14H

Atelier DIY Parents Enfants à partir de 3 ans. Sur réservation.

VENREDI 19 NOVEMBRE À 19H

« **Mon enfant se fait vacciner ? Et alors ?** »

Conférence du Dr Tachon autour de la question de la vaccination des tout-petits. Sur réservation.

SAMEDI 20 NOVEMBRE

• **10H30 : « Je joue avec mon enfant »** - En jouant, l'enfant expérimente, découvre les textures, les couleurs et les formes. De 0 à 6 ans.

• **15H : « Éducation positive, oui mais comment ? »** Conférence avec Michèle Mathieu, psycho praticienne. Sur réservation.

DIMANCHE 21 NOVEMBRE À 10H

« **Les parents notent !** » Échange littéraire sur une sélection de livres traitant de la parentalité. Sur réservation.

MERCREDI 24 NOVEMBRE

• **10H30 : « Les Petits bercés »**, Petite forme contée et chantée pour les tout-petits (0/2 ans) et leurs parents, spectacle de La Cie La Vache bleue. Sur réservation.

• **14H : « Naître aux histoires »**, Projection proposée par La Cie La Vache bleue, avec intervention de Marie Prête. Sur réservation.

• **15H30 : Relaxation Parents/Enfants 2/4 ans**. Sur réservation.

SAMEDI 27 NOVEMBRE

• **DE 14H À 16H30 : « Les livres délivrent ! »** Rencontre avec les auteurs jeunesse Johan Leynaud et Jean Leroy.

• **15H & 16H : « La robe de Zaïna »**, une histoire racontée et chantée sous la forme d'un théâtre de papier. Pour les enfants de 3 à 6 ans, une histoire arrangée par Les Potes en ciel et la MILAC-Lille. Sur réservation.

> UN ÉVÉNEMENT PROPOSÉ EN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) ET LE SERVICE PROMOTION SANTÉ HANDICAP DE LA VILLE.

> LE CASTING DE LA QUINZAINES

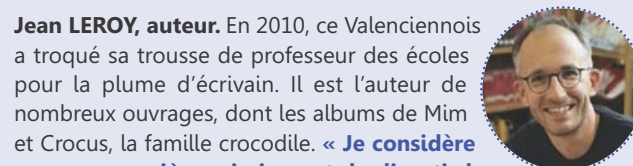
Michèle MATHIEUX, psycho-praticienne.

Thérapeute, Michèle Mathieu pratique notamment l'éducation positive dans le milieu de la petite enfance depuis plus de 15 ans. « **L'éducation positive donne une place importante à l'expression des émotions. C'est aussi une parentalité qui pousse à prendre soin de soi autant qu'à prendre soin de votre enfant.** » Elle donnera une conférence et sera disponible pour un temps de débat avec le public.



Johan LEYNAUD, illustrateur.

Cet Armentien est le créateur de la série d'albums à succès Dou, un petit ornithorynque dont les aventures se lisent jusqu'en Chine ! « **La lecture est un moment de partage essentiel entre l'enfant et ses parents. Grâce à l'humour ou en développant le rapport affectif au personnage, on peut faire découvrir de nouvelles expériences de vie aux tout petits.** » Il vient à la rencontre du public pour une séance de dédicaces partagée avec l'auteur Jean Leroy (ci-dessous). Photo : M. Engelen



Jean LEROY, auteur.

En 2010, ce Valenciennais a troqué sa trousse de professeur des écoles pour la plume d'écrivain. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont les albums de Mim et Crocus, la famille crocodile. « **Je considère que ma première mission est de divertir les petits lecteurs, mais ce n'est pas tout à fait par hasard si, dans Mim et Crocus, je représente le papa crocodile au foyer, avec un tablier, tandis que maman est au travail...** »

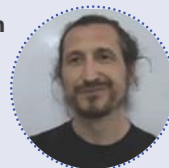


Coraline WAELES, conseillère petite enfance à la Médiathèque.

Dans ses séances de relaxation pour les 2-4 ans, Coraline Waeles plonge les enfants dans un univers de douces. « **On fait de petits massages à l'aide de plumes, de balles sensorielles, on régule sa respiration... Les enfants sont très réceptifs. Le stress commence très jeune. En les aidant à mieux se connaître, la relaxation peut les aider à mieux gérer leurs émotions.** »

Mickaël TACHON, praticien en prévention

des risques infectieux et épidémiques au CHA. Spécialiste des questions vaccinales notamment, le Dr. Tachon donnera une conférence fort instructive sur l'importance de la vaccination pour les plus petits.



ET AUSSI...

LES COMÉDIENS DES COMPAGNIES LA VACHE BLEUE, LES POTES EN CIEL, LA MILAC-LILLE... ET TOUTE L'ÉQUIPE DÉVOUÉE DE LA MÉDIATHÈQUE L'ALBATROS !

INCLUSION NUMÉRIQUE

Des experts numériques pour les Armentiétois

CAROLE DENOYELLE ET VALENTIN MAHIEU ACCOMPAGNERONT DE NOMBREUX HABITANTS DANS LEUR USAGE DU NUMÉRIQUE.



Carole Denoyelle et Valentin Mahieu ont pris leur poste de conseiller numérique, le 15 septembre dernier. Tous deux ont une grande maîtrise des systèmes informatiques et de l'usage du web. Ils mettront à profit leurs connaissances pour permettre l'inclusion numérique de nombreux habitants.

INCLUSION NUMÉRIQUE ?

L'inclusion numérique consiste à identifier et accompagner ceux de nos concitoyens qui ne savent pas utiliser l'outil informatique : « on parle de situation d'illectronisme », indique Carole. « Il n'est pas rare de rencontrer des personnes ne sachant pas se servir d'une simple souris d'ordinateur », illustre Valentin. Ce qui semble évident pour beau-

coup ne l'est pas forcément pour tous. L'illectronisme est tout sauf anodin car il met à mal l'idéal d'égalité de notre République : les personnes dans cette situation n'ont pas accès aux démarches administratives en ligne, à certains services pratiques liés à la santé, elles sont pénalisées dans leurs recherches d'emploi (comment faire valoir sa candidature quand on ne peut pas créer son propre CV ?), etc.

L'APRÈS COVID-19

À l'heure de la covid-19 où le « distanciel » se généralise (les fameuses réunions en visioconférence en sont le meilleur exemple), la maîtrise du numérique devient plus que jamais essentielle dans notre vie quotidienne. Or, on estime à 13

millions le nombre de Français n'ayant ni le matériel ni les compétences informatiques. C'est dans le cadre du Plan de relance de l'État que les conseillers numériques armentiétois ont été recrutés, la Ville saisissant l'opportunité d'amplifier sa mobilisation sur cette problématique à l'échelle de la commune.

LES BESOINS IDENTIFIÉS

Ainsi, Carole et Valentin sillonneront la ville à la rencontre des habitants de tous les quartiers et de tous âges pour proposer des solutions adaptées à chacun, selon une approche individuelle ou de groupe. « Nous ferons du sur-mesure », annoncent-ils. Outre leurs compétences techniques, c'est pour leurs qualités humaines qu'ils ont été choisis : « rien ne me motive plus que d'aider les gens à résoudre leurs problèmes », explique Carole. Valentin aime lui aussi rencontrer le public, avec qui il sait « faire preuve de patience et de persévérance. » Leurs missions ne se borneront toutefois pas aux Armentiétois en situation d'illectronisme. Ils seront amenés à proposer leurs services y compris pour des personnes déjà sensibilisées à l'outil, mais ayant besoin d'une aide spécifique. D'ores et déjà des besoins ont été pointés : l'aide aux parents pour se connecter à l'Espace famille, le soutien aux commerçants sur les réseaux sociaux, aux associations pour la recherche de financements via internet... Ils sont en mission pour deux ans. ■

INITIATIVE

L'ERJ COLLECTE VOS MÉGOTS DE CIGARETTES //

Les jeunes de l'ERJ ont initié une opération commando contre ces clopes qui nous empoisonnent l'environnement ! Et oui, un mégot jeté dans la nature peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau avant de disparaître... au bout de 150 ans ! Les jeunes se sont mis de mèche

avec une société française qui fait des petits prodiges : après un processus complexe de dépollution, les restes de mégots sont transformés en

plastique pour devenir, au bout de la chaîne, des objets utiles à notre quotidien comme une chaise par exemple !

Faites donc une bonne action en déposant vos mégots au point de collecte spécifiquement créé pour ce projet, situé 23 rue des Chauffours (Centre technique municipal).



PRATIQUE

Un cyber-espace accessible au BIJ

Le BIJ est labellisé Aidants connect par l'Agence nationale pour la cohésion des territoires. Cela signifie qu'un agent communal peut y effectuer certaines démarches pour vous de façon pleinement sécurisée. Ce label permet de servir spécifiquement les personnes en situation d'illettrisme ou d'illectronisme.

Pour rappel, le Bureau d'Information Jeunesse dispose de deux ordinateurs connectés à internet, en libre service. Il est possible d'imprimer ou de scanner des documents, par exemple dans le cadre de démarches administratives, pour la recherche d'un emploi, d'une formation... Les conseillers du BIJ Jean-François Bartier et Rodolphe Patou (photo ci-contre) se tiennent à l'entière disposition des visiteurs pour les guider ou les aider selon leurs demandes.

Le BIJ est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). ■

> BUREAU INFORMATION JEUNESSE :
29 rue Jean Jaurès / 03 61 76 08 30



Une Police municipale de proximité

LA POLICE MUNICIPALE COMPTE AUJOURD'HUI 8 AGENTS ASSERMENTÉS QUI VEILLENT À LA TRANQUILLITÉ DES HABITANTS DE NOTRE VILLE.



Depuis son lancement en 2019, la Police municipale n'a cessé de faire ses preuves... On dénombre pas moins de 80 interventions par semaine des agents pour des troubles à l'ordre public, des stationnements abusifs, des mises en fourrière ou encore la sécurisation d'événements... : « pour pouvoir agir efficacement et répondre aux demandes des habitants de notre Ville, nous avons souhaité multiplier les effectifs par deux », indique Laurent Deronne, Adjoint au Maire notamment à la tranquillité publique.

La Police municipale compte aujourd'hui 8 agents assermentés (notre photo), soit 4 de plus qu'il y a quelques mois. Les Policiers municipaux, qui assurent le bon ordre et la tranquillité publique d'Armentières, travaillent en étroite collaboration avec la Police nationale : « nous avons également signé une convention avec le Centre d'Incendie et de Secours qui permet de faciliter et de renforcer les actions communes », ajoute

Nathalie Bulteau, responsable de la Direction de l'environnement du citoyen au sein de la Mairie.

Au delà de leurs missions quotidiennes, les équipes de la Tranquillité publique bénéficient de formations et d'entraînements encadrés par un moniteur professionnel, retraité de la BAC de Lille : « techniques de menottage, de positionnement lors des interventions, de progression groupée dans un bâtiment, séances de sport... c'est important de pratiquer ces gestes régulièrement pour être prêts à chaque instant », précise Johann Dendauw, responsable des équipes.

Disponible du lundi au vendredi, de 8h30 à 22h et le samedi de 8h30 à 20h, la Police municipale est joignable via un numéro unique : le **03 61 76 21 77**. Pour tout problème d'ordre public, n'hésitez pas à la joindre ! ●

QUELQUES CHIFFRES

2019

ANNÉE DE CRÉATION DE LA POLICE MUN.

8

POLICIERS MUNICIPAUX OPÉRATIONNELS

60

CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION INSTALLÉES

80

INTERVENTIONS PAR SEMAINE

Le Point d'Accès au Droit devient le Point-Justice

Un nouveau nom et un nouveau logo, mais des missions inchangées : le Point d'Accès au Droit devient le Point-Justice. Ce changement correspond à la nouvelle appellation et identité voulue par le ministère de la Justice, dont dépend ce service.

Géré par la Ville, le Point-justice est un lieu d'accueil gratuit et confidentiel où des professionnels sont à la disposition des habitants pour les informer sur leurs droits, les aider et les orienter dans leurs démarches juridiques : conciliateur de justice, défenseur des droits, représentant du CIDFF (Centre

d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles), avocat, notaire, huissier... Les dossiers de demande d'aide juridictionnelle sont à retirer au Point-Justice.

En une année, le Point Justice accueille près de 2.000 personnes sur rendez-vous. Le numéro pour contacter le service est le 03 61 76 08 52. ●

> **POINT JUSTICE – 03 61 76 08 52**
29 rue Jean Jaurès (Maison Debosque)



point-justice

EMPLOI

COMMENT LA VILLE S'ENGAGE POUR L'EMPLOI

PARCE QUE CHACUN DOIT POUVOIR TROUVER SON CHEMIN DANS L'EMPLOI, LA MAIRIE RECRUTE PARMIS SES EMPLOYÉS

Nous avons tous ce droit, inscrit dans la Constitution : disposer d'un emploi. Mais nous ne sommes pas tous égaux à propos de travail. Pour certains, la voie professionnelle est rectiligne et fluide comme une autoroute, tandis que pour d'autres elle est sinueuse et escarpée. Pourquoi ? Parce que nous ne venons pas tous du même milieu social, parce que nous n'avons pas tous vécu les mêmes épreuves ou accidents de la vie... Bref, parce que nous sommes tous différents.

Pour n'oublier personne sur le bord de la route, des lois existent et de nombreux professionnels spécialisés œuvrent quotidiennement auprès des différents publics (Pôle emploi, Missions locales, services sociaux des collectivités, organismes de formation...). Les employeurs, publics et privés, ont aussi un rôle important à jouer pour accueillir les demandeurs.

C'est ainsi que la Ville s'engage pour faciliter l'accès aux emplois communaux du plus grand nombre. Actuellement, la Mairie contribue à former trois jeunes apprentis et embauche trois per-

sonnes en contrat adulte-relais afin de les aider à sortir de la précarité. D'ici la fin de l'année, dix personnes supplémentaires auront été recrutées sous le régime du PEC (Parcours emploi compétence), un dispositif pour l'insertion de personnes éloignées de l'emploi, comprenant notamment un volet formation. La collectivité compte également 35 agents en situation de handicap, soit 7,2 % de ses effectifs (l'obligation légale est de 6 %).

De plus, la Commune use des marchés publics pour en faire des leviers d'insertion. En partenariat avec le PLIE Flandres Lys, les futurs marchés de travaux contractés par la Ville d'ici 2025 feront l'objet d'une attention particulière afin d'y inclure des clauses d'insertion pour favoriser l'emploi de personnes en précarité. C'est ce même principe qui avait permis de consacrer 3.500 heures de travail en insertion pour le chantier de construction de la Halle Jean-Zay.

Un cadre législatif inclusif, des professionnels de l'emploi mobilisés, des employeurs engagés à l'image de la Mairie d'Armentières... Il manque un

maillon à la chaîne solidaire de l'emploi, et non des moindres : l'employé lui-même. Si la réussite est au rendez-vous, c'est d'abord grâce à l'investissement personnel, au courage parfois, de ces femmes et de ces hommes qui prennent en main leur destin. ■

EN CHIFFRES

PARMI LES AGENTS MUNICIPAUX

3 JEUNES EN APPRENTISSAGE

13 AGENTS EN INSERTION PROFESSIONNELLE

35 AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP



JEAN HUBERT :
« AVEC UN TRAVAIL, TOUT REPART »

En 2016, Jean Hubert quitte la région lyonnaise où il s'était installé 20 ans plus tôt pour travailler et revient vivre à Armentières, sa ville natale, afin de s'occuper de sa maman malade. Il est alors âgé de 56 ans et se retrouve au chômage. « C'était une période difficile », concède-t-il. Jusqu'alors, il avait toujours travaillé, et ce dès l'âge de 16 ans « à la filature Toulmonde à Armentières, c'était l'époque où les patrons venaient nous chercher à la maison. »

S'ensuivent deux années de chômage jusqu'en 2018. « J'en avais marre. Sans travail, on tombe vite dans la précarité, on n'a plus de relations sociales... Mais à bientôt 60 ans, pas facile de trouver un boulot ! » Quand l'opportunité s'est présentée, avec l'aide de Pôle Emploi, il a tenté sa chance, avec succès, pour intégrer la Mairie, via un contrat aidé. « J'ai demandé à être au Service Propreté, c'est un travail utile où on rencontre les habitants avec qui

j'ai toujours plaisir à échanger. »

D'abord à temps partiel, Jean Hubert travaille désormais à plein temps. « Aujourd'hui j'ai remonté la pente. J'aime ce que je fais et j'essaie de le faire bien. Avec un travail, tout repart : je peux de nouveau sortir, aller au resto une fois de temps en temps... vivre mieux tout simplement. »

Valérie Lesur, une fonctionnaire de la Ville « Prodige de la République ! »

Valérie Lesur, fonctionnaire municipale, a été distinguée par le Préfet de région, Michel Lalande, du titre de « Prodige de la République ». Cette distinction est attribuée à des femmes et hommes audacieux(euses), déterminés(ées) et engagés(ées) dans leurs vies personnelle et/ou professionnelle.

Contrainte de mettre un terme à ses études de gestion/comptabilité pour subvenir aux besoins de sa famille suite au décès de son papa, elle débuta sa carrière professionnelle en tant qu'assistante dentaire. Puis elle décide durant son second congé

maternité de changer de métier et postule pour devenir Médiatrice Santé en adulte-relais à la Ville.

Durant 3 ans, elle anime des ateliers liés à la santé et au bien-être auprès des publics fragilisés. Son travail et son investissement lui ouvrent une nouvelle porte : celle de l'Epicierie sociale et solidaire du CCAS. Elle gère aujourd'hui une équipe de 30 bénévoles permettant le bon fonctionnement de la structure, ouverte à 217 familles bénéficiaires. ■



EMPLOI DE TOUS

OBJECTIFS DES AGENTS AUX PARCOURS TRÈS DIFFÉRENTS.



HÉLÉNA VITSE :

DEVENIR AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE POUR LE BONHEUR D'AIDER LES PETITS À GRANDIR

La formule de l'apprentissage, « **c'est l'idéal** », selon Hélène, « **et ça donne une motivation supplémentaire pour suivre les cours au lycée, car on peut les mettre en pratique dès le lendemain.** » Hélène a intégré la Crèche municipale en septembre, en apprentissage, pour devenir auxiliaire de puériculture. « C'est un bonheur d'apprendre de nouvelles choses aux tout petits car ils sont très expressifs », souligne-t-elle. « Il y a même déjà des liens qui se créent avec eux. »

Sonia Nobré, sa maîtresse d'apprentissage, tempère toutefois : « l'attachement est inévitable, mais dans notre métier il faut aussi du détachement, car nous ne sommes pas les parents. »

Entre les moments de jeu, les repas, les changes, le coucher... les journées filent très vite au contact des plus petits. « Sonia m'a aussi appris qu'il faut beaucoup parler aux enfants. Quand on les change par exemple, on doit leur expliquer chaque

geste qu'on est en train de faire », détaille Hélène. Sonia approuve : « C'est le principe de la bienveillance que l'on applique, tout en respectant les protocoles d'hygiène et de sécurité. »

A 19 ans, elle se dit « épanouie ». Pour son travail à la Crèche 3 jours par semaine, elle gagne 650 euros par mois. « **Je vis chez mes parents, ce qui me permet de mettre de l'argent de côté pour le moment où je prendrai mon indépendance.** »



TOM ESTRINE :

L'APPRENTISSAGE POUR DEVENIR JARDINIER-PAYSAGISTE

Tom ne peut pas être plus heureux quant à son avenir professionnel : il sera jardinier paysagiste, « **le métier que je rêve de faire depuis longtemps** », lance-t-il. A 16 ans, il a la chance de déjà pratiquer son métier grâce au contrat d'apprentissage qu'il a signé à la Ville. Durant un an, il alternera entre les cours au lycée horticole de Lomme et la pratique, sur le terrain, à Armentières. Qui dit apprenti dit maîtresse d'apprentis-

sage : c'est l'agent municipal Véronique Greffe qui a pris Tom sous son aile. Ce jour-là, Tom et Véronique étaient occupés à tailler et faucher les abords de l'étang Léo Lagrange. La semaine suivante, ce sera le moment des plantations. « **C'est un métier très varié qui se fait en extérieur et où on travaille toujours en équipe... c'est tout ce qui me plaît** », se réjouit Tom. Un métier où il apprend forcément beaucoup

de choses sur la nature, notamment grâce à sa maîtresse d'apprentissage. « Je lui transmets mes connaissances en biologie végétale, une de mes matières favorites », sourit-t-elle. Prochaine étape pour Tom, le bac pro, et l'objectif aussi de se former à la spécialité de l'élagage, tout là-haut dans les arbres. Au sens propre comme au figuré, Tom continue son ascension dans le monde du travail !



SANDRINE LEBVOUA :

APRÈS LA SURVENANCE DU HANDICAP, REPRENDRE LE TRAVAIL, PRESQUE COMME AVANT

Assistante de gestion au Service de la Restauration municipale, Sandrine Lebvoua a traversé une épreuve particulièrement difficile en 2018. Traitée trop tard d'un décollement de la rétine, et malgré trois opérations chirurgicales, elle a perdu l'usage de son œil droit. La même pathologie a affecté son œil gauche, mais la prise en charge à temps a permis de limiter la baisse de vision à 20 %. Après un arrêt maladie prolongé, Sandrine Lebvoua a pu re-

prendre son travail, en 2020. « **Pas tout à fait comme avant, d'abord en mi-temps thérapeutique. Mais je voulais à tout prix revenir à mon poste** ». La Direction des Ressources Humaines de la Mairie a fait adapter son bureau informatique par une association spécialisée : un écran de plus, des filtres anti-reflets, un clavier spécial, un logiciel grossissant les caractères... Et aussi, des temps de pause supplémentaires accordés pour compenser le surcroît de fatigue :

« travailler me demande plus d'efforts qu'avant », concède-t-elle. Toutes ces dispositions, et le courage de Sandrine, lui ont permis de relever le défi : « **ça me fait du bien psychologiquement d'être au travail. Je me sens diminuée, différente d'avant, mais mes collègues n'ont rien changé dans leur attitude, ils m'ont beaucoup aidé à reprendre confiance.** »

EXPÉRIMENTATION

Objectif « Territoire zéro chômeur longue durée »

Plusieurs acteurs publics et associatifs, ainsi que des entrepreneurs locaux, se mobilisent pour qu'Armentières intègre l'expérimentation « Territoire zéro chômeur longue durée » (TZCLD). Il s'agit d'un dispositif national soutenu par l'État et l'Europe visant à résoudre la question du chômage durable. L'un des postulats est l'idée que le marché du travail ne pourvoit pas à tous les besoins d'un territoire, tandis que la grande majorité des personnes au chômage aspirent à travailler. Dès lors, en mettant « autour de la table » de nombreux acteurs d'un territoire donné, il est possible de générer de nouveaux emplois pour sortir ces concitoyens de la précarité. L'objectif est donc de mettre sur pied à Armentières une Entre-

prise à but d'emploi (EBE) afin de créer des emplois supplémentaires ou complémentaires (et non en concurrence à ceux existants). Ce sont des emplois en CDI payés au SMIC, des conditions permettant au travailleur de se projeter dans l'avenir. En outre, ces postes doivent être adaptés aux capacités et au rythme de chacun. De cette façon, l'emploi devient un vecteur d'inclusion.

Depuis 2016, 10 communes en France expérimentent ce dispositif, ayant permis à de nombreuses personnes de retrouver un travail et une vie meilleure. Le dossier de candidature armentierois doit être déposé prochainement auprès de l'association nationale TZCLD. À suivre...



TERRITOIRE
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE

EN BREF

« JOLIS BECS » A OUVERT SES PORTES //

La première Boutique à l'essai d'Armentières a ouvert ses portes, au 33 rue de Lille. Dans son magasin « Jolis BeCS », Fanny Bécart propose de nombreux produits dans l'univers de la petite enfance : vêtements, jouets, accessoires, produits de beauté... Le principe de la Boutique à l'essai permet à l'entrepreneur de tester la viabilité de son commerce durant plusieurs mois en bénéficiant de conditions avantageuses. « Jolis BeCS » sera officiellement inaugurée le 19 novembre.



NOUVEAUX COMMERCES //

CENTRE-VILLE :

- **Kersoaz** (chaussures - 30, rue de Dunkerque)
- **La Prairie 2** (primeur - 45, rue de Dunkerque)
- **La Galerie des Lunetiers** (opticien - 6, rue de Dunkerque)
- **Arliane** (diagnostic immo - 48, rue de Dunkerque)
- **Agence Petit-fils** (aide à domicile - 9, rue de la Gare)

PRÈS DU HEM

- **Grill House** (restauration rapide - 100, rue des Résistants)

ROUTE D'HOUPLINES

- **Automne Home** (aide à domicile - 126, rue des Déportés)

RÉPUBLIQUE

- **L'Entrepotés** (restaur. - 61, rue Carnot)

BIZET

- **Naturo Family** (naturopathe - 2, rue des Charmes)

TRANSPORTS GRATUITS //

C'est une bonne nouvelle : à compter du 1^{er} janvier 2022, les moins de 18 ans pourront voyager gratuitement dans toute la MEL. Les jeunes métropolitains de 4 ans à 17 ans révolus pourront librement emprunter les bus, métros, tramways ou les V'Lille (à partir de 14 ans). Pour en bénéficier, il convient d'être porteur d'une carte nominative Pass Pass chargée d'un profil 4-17 ans.

Plus d'infos à la Gare SNCF d'Armentières ou sur ilevia.fr

ENTREPRISE

La famille Motte a inauguré sa nouvelle brasserie

Hasard du calendrier ou non, tandis que se lançait le chantier de reconversion de l'historique brasserie Motte-Cordonnier (lire en page 12), Henry Motte (notre photo) inaugurait la nouvelle brasserie familiale. Plus qu'une aventure économique, la brasserie Motte-Cordonnier, c'est en effet d'abord une histoire de famille. Henry Motte, le président de la nouvelle brasserie Motte-Cordonnier, se présente d'ailleurs comme « l'aîné de la 10^e génération ». La marque à l'étoile étant dans le giron familial depuis la fin du XVIII^e siècle, Henry avoue ressentir « l'épaisseur des siècles » au dessus de sa tête, mais il assure transformer cette pression-là en « une motivation supplémentaire pour réussir. » Le jeune entrepreneur a toutes les cartes en mains : il est ingénieur diplômé d'un master en gestion de projets à Centrale Lille et il est entouré des siens, tous impliqués d'une façon ou d'une autre dans l'affaire.

L'affaire, c'est donc cette nouvelle brasserie installée à la Ruche d'entreprise des 2 Lys, dotée de deux cuves de brassage, une d'empâtage et d'ébullition, et une de filtration. Un arsenal auquel s'ajoutent quatre fermenteurs, une embouteilleuse et une laveuse de fûts. Autrement dit, du brassage à la mise en bouteille ou l'étiquetage, tout est fait « maison », sur place, par 4 salariés.

DES RÊVES DE « CHÂTEAU »

« Nous espérons vendre 700 hectolitres par an », annonce Henry Motte. Mais là encore, il ne s'agit que d'une étape puisque l'ambitieux entrepreneur et sa famille veulent plus, veulent mieux : « Notre idée est de réinvestir le site historique. C'est le cœur symbolique et affectif du projet. » Le rêve d'Henry, mais aussi de toute une famille qui, plus que jamais, croit en sa bonne étoile à Armentières.



PARCOURS D'APPRENTIS

Pour Ophélie, le CDI après l'apprentissage !

Trouver sa voie professionnelle et un emploi après une période de doute, c'est toujours une belle histoire. Originaire d'Arras, Ophélie Arty est venue à Armentières pour se rapprocher de sa sœur. Peu qualifiée à l'époque, ne sachant pas où s'orienter mais par ailleurs très motivée, Ophélie a été guidée par la Mission locale vers l'École de la Deuxième Chance. On lui propose un stage au restaurant Subway, et ça « matche » d'emblée : « Le travail me plaît, j'ai tout de suite pris le rythme. » Août 2020, elle s'engage en contrat d'apprentissage pour un an, une formule qu'elle apprécie son patron, Romain François : « l'apprentissage nous permet de prendre le temps de bien former le salarié, contrairement à un recrutement classique où il faut être plus rapidement efficace ». Ceci grâce notamment à l'exonération de charges pour l'employeur, et grâce aussi à la formation prodiguée en alternance avec Accès Métier, qui donne à l'apprenti(e) un socle théorique solide. « C'est gagnant gagnant », confirme le gérant. Ophélie apprécie

le contact avec la clientèle et met à profit ses qualités : « dans ce métier, il faut être ponctuelle, rapide et avoir l'esprit d'équipe », dit-elle. Grâce à son professionnalisme, Ophélie vient tout juste d'être embauchée en CDI. C'est un autre intérêt de l'apprentissage pour le recruteur : « ça fidélise nos salariés », se réjouit Romain François. À 25 ans, forte de son expérience et plus sûre d'elle aujourd'hui, Ophélie adresse ce message aux jeunes qui se cherchent encore : « Essayez l'apprentissage, ça ne peut que vous ouvrir des portes quand on se donne à 100 % ! »



La gestion différenciée des espaces verts

DE NOMBREUX HABITANTS QUESTIONNENT LA MAIRIE SUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS. LES JARDINIERS ADOPTENT LE PRINCIPE VERTUEUX DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE. EXPLICATIONS.

En France, des décennies d'entretiens intensifs à l'aide de produits chimiques ont pollué notre environnement, chassé les petits animaux sauvages de nos villes, tué de nombreuses espèces d'insectes et mis en péril notre santé. Ce n'est pas pour rien si ces pesticides ont été interdits ! **Une nouvelle ère s'est donc ouverte pour les espaces naturels de nos villes, celle de la gestion différenciée.** Armentières l'a adoptée dès le début des années 2000, et l'a aujourd'hui généralisée.

La gestion différenciée consiste à laisser faire la nature partout où cela est possible afin de favoriser la biodiversité de la faune et de la flore. Cela commence par l'instauration de **fauches tar-**

dives : toutes les surfaces enherbées ne sont pas tondues en même temps (1), afin de laisser pousser l'herbe et les plantes sauvages, comme les pâquerettes, pissenlits ou coquelicots, que viendront butiner les abeilles ou les papillons. Les différents niveaux de végétation permettent en outre de dessiner des cheminements dans les parcs et jardins.

Les jardiniers municipaux sont aussi vigilants à donner un coup de pouce à la nature. **Au printemps, ils sèment des fleurs sauvages (2)**, par exemple le long des routes. Les butineurs se régaleront, et les habitants profiteront d'un cadre de vie coloré et embaumé. À l'automne, ils plantent de nouvelles **haies de vivaces (3)**, comme le sorbier,

qui plus tard donneront des baies dont se nourrissent les oiseaux.

Le coup de pouce à la nature consiste encore à **laisser sur place le tronc d'un arbre mort (4) : il s'agit d'une « niche écologique »** où prospèrent les insectes xylophages et poussent de jolies mousses, lichens ou champignons.

Au Bizet (avenue Blum), la Ville entretient **une prairie humide de plus de 3 000 m². Ici foisonne une végétation typique des zones humides (5) :** roseaux, massettes ou saules, une essence d'arbre qui boit jusqu'à 900 litres d'eau par jour ! Le lieu est peuplé de grenouilles ou tritons. Au début de l'automne, les services municipaux ont éclairci l'endroit et réparé le ponton de bois qui permet de s'y promener les pieds au sec.

On le constate, **grâce à la gestion différenciée, les jardiniers mettent la nature au cœur de la cité.** Une cité plus verte, où s'épanouissent une faune et une flore chaque année plus riche et nombreuse !



En automne et en hiver aussi

En automne et en hiver aussi, les jardiniers de la Ville ont du pain sur la planche ! Ils préparent et nettoient les massifs qui donneront le fleurissement estival, plantent les arbres, les arbustes de vivaces dans les différents espaces verts, opèrent des travaux de taille arbustive et d'élagage.. Sans oublier le ramassage des milliers de feuilles tombées à l'automne !

Une naissance, un arbre : rdv le 13 novembre !

Chaque enfant armentierois né en 2020 peut parrainer un arbre, en vertu de ce principe : une naissance, un arbre ! Une petite « forêt » urbaine sera plantée (250 arbres !) cet automne près du collège Desrousseaux. Son inauguration aura lieu samedi 13 novembre à 14h30, tous les Armentierois sont les bienvenus !

Scannez le QR Code pour plus d'infos.



MOTTE-CORDONNIER

LE DÉBUT D'UN CHANTIER HORS NORMES

MARDI 12 OCTOBRE A EU LIEU L'INAUGURATION D'UN CHANTIER TRÈS SYMBOLIQUE POUR ARMENTIÈRES : LA CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME IMMOBILIER HAUT DE GAMME SUR LE SITE DE L'ANCIENNE BRASSERIE, DANS UNE DÉMARCHE DE SAUVEGARDE DES BÂTIMENTS LES PLUS REMARQUABLES.

On le décrit souvent comme un château de l'industrie car le monument est imposant, majestueux aussi, sa flèche élancée vers le ciel domine la Lys et se distingue à des kilomètres à la ronde... Inspiré des beffrois de la région, René Motte a érigé son château-usine en 1922 pour montrer à tous la force et l'excellence de son entreprise. Motte-Cordonnier allait ainsi prospérer jusque dans les années 1990 avant d'être plusieurs fois rachetée, puis fermée définitivement, en 2008. Aujourd'hui, le site est l'objet d'un chantier hors normes, à double enjeu : la construction d'un ensemble immobilier de standing et, dans le même temps, la restauration (et donc la sauvegarde) d'un monument remarquable, identifié comme tel par le ministère de la culture. Dès 1999 en effet, plusieurs éléments dont la façade, les cuves de la salle de brassage ou encore certaines faïences murales ont été inscrites à l'inventaire des monuments historiques : non seulement ils ne pourront être démolis, mais tout projet sur place devra comprendre leur restauration.

DES LOGEMENTS PENSÉS EN MÈTRES CUBE

C'est à la société Histoire et Patrimoine, spécialisée dans ce genre de travaux, qu'a été confiée cette mission. Elle a fait appel au prestigieux cabinet d'architecte Maes pour dessiner les plans : « Ce bâtiment est vraiment une référence mondiale, citée dans de grands ouvrages d'architecture », souligne Hubert Maes, architecte. « La priorité est de respecter totalement la beauté du site, c'est donc un projet atypique où on se plie complètement au lieu. (...) Par exemple, pour les appartements on ne pense plus seulement en termes de mètres carrés, mais plutôt en mètres cubes tant les volumes sont exceptionnels. »

89 APPARTEMENTS D'EXCEPTION

L'opération mettra en valeur l'architecture de style flamand du site. Des espaces paysagers créeront une alliance naturelle entre le minéral et l'eau de la Lys (voir l'illustration en bas de page). Les premiers travaux ont été lancés début 2021 avec le désamiantage, la démolition des bâtiments en partie déjà effondrés et le curage. Depuis septembre, l'entreprise Rabot-Dutilleul Construction a entamé les travaux qui aboutiront à la livraison de la première phase du projet, en décembre 2022. À terme, 89 appartements d'exception, du studio au 4 pièces duplex, seront construits ici. La brasserie deviendra alors le Domaine Motte-Cordonnier où de nouveaux habitants s'installeront, bénéficiant d'un confort et d'un cadre de vie en tous points remarquables.

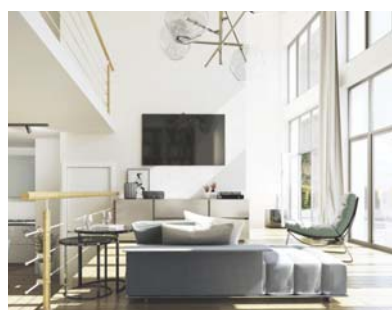
> **Photo en tête de page** : le Maire d'Armentières, Bernard Haesebroeck, fait la visite guidée à Matthieu Corbillon, conseiller délégué de la MEL.

> **Visuels en bas de page** : un aperçu de la grande qualité du projet avec un exemple de loft, à gauche, et une vue d'ensemble du site après sa requalification (à droite).



Bernard Haesebroeck : « Un défi de reconquête »

Le Maire, Bernard Haesebroeck, croit depuis longtemps en la possible métamorphose de cette friche industrielle exceptionnelle. « À l'abandon, ce site donnait une image péjorative de ce côté de la ville, malgré le génie du lieu. C'est donc un défi de reconquête que nous sommes en train de gagner ; un défi en trois temps. D'abord lui redonner de la vie : c'est ce que nous avons commencé à faire avec l'éco-quartier, puis l'ensemble immobilier construit par Edouard-Denis, juste à côté, et donc ici-même à présent. Ensuite, il nous fallait trouver un partenaire avec les reins suffisamment solides pour entreprendre la restauration de ces bâtiments, y faire du logement tout en préservant l'image, le sens du lieu : nous avons retenu Histoire et Patrimoine qui a immédiatement cerné les atouts du site. Et le troisième temps, c'est Euraloisirs ! Nous avons des partenaires privés qui sont en train de travailler à ce projet d'envergure centré autour des loisirs, du sport et de la santé, identité que nous avons voulue pour ce bassin. Au final, nous aurons redonné de l'emploi, de l'activité, et une image d'excellence à ce quartier d'Armentières qui est aussi la porte d'entrée Ouest de la métropole ! »



YouTube

SCANNEZ ET DÉCOUVREZ
NOTRE SUJET EN VIDÉO SUR
LA CHAÎNE ARMENTIÈRES TV

PLUS CLAIR

L'IMPORTANCE DE CONSTRUIRE DES LOGEMENTS

SOULEVANT DES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES, LE LOGEMENT EST UN DOMAINE PRIORITAIRE POUR TOUTE VILLE COMME LA NÔTRE. VOICI LES PRINCIPALES RAISONS (ET NON LES SEULES) POUR LESQUELLES ARMENTIÈRES A BESOIN DE NOUVEAUX LOGEMENTS...

● Pour accueillir de nouveaux habitants

Le service Logement de la Mairie recense en permanence environ 500 demandes de logement non satisfaites. Preuve qu'Armentières attire, y compris les classes moyennes et supérieures souhaitant devenir propriétaires. Pour eux, de nombreux ensembles immobiliers en accession sont construits : par exemple, plus de 400 logements entre 2017 et 2020.

● Pour mettre sur le marché des logements adaptés à tous

Du T1 au T5, la ville doit se doter de logements adaptés à toutes les compositions familiales : célibataires, couples, familles avec plusieurs enfants. Il convient aussi prévoir des logements spécifiques pour les seniors (comme la résidence les Nouvelles Sylphides, quai de Beauvais - **visuel 1**) ou pour les personnes en situation de handicap (rue Albert de Mun, par exemple).



● Pour créer de nouveaux espaces verts et améliorer le cadre de vie

La création d'espaces verts est exigée par la municipalité dans la grande majorité des projets. Pour la friche Delobelle par exemple (entre les rues des Fusillés et du Nord - **visuel 2**), plusieurs espaces paysagers sont aménagés entre les îlots bâtis, traçant un trait d'union entre la coulée verte et la Lys. Motte-Cordonnier est une autre illustration de cette ambition de développer l'empreinte naturelle partout en ville.

● Pour restaurer notre patrimoine

Motte-Cordonnier n'est pas le seul projet où on entreprend de restaurer notre patrimoine. A l'ancienne école de musique (**visuel 3**), la municipalité a voulu que le projet conserve la façade historique du vénérable établissement artistique où des milliers d'Armentiérais(es) ont tant de souvenirs.

● Pour maintenir la vitalité démographique et soutenir les commerces

Les nouveaux logements permettent le renouvellement de la population, le maintien des effectifs dans les écoles (évitant ainsi les fermetures de classes) et l'arrivée de nouveaux clients pour les commerces.

● Pour requalifier l'urbain, assainir les sols

Les terrains abandonnés, les bâtiments désaffectés enlaidissent notre environnement. Les projets immobiliers permettent de requalifier et de redonner vie à ces morceaux d'Armentières parfois vastes. Par exemple, quai de Beauvais, les locaux vétustes libérés par l'AFEJI ont laissé placé à un ensemble immobilier de qualité, comprenant une percée piétonnière jusque l'avenue Aristide Briand. De plus, les différents projets permettent de dépolluer les sols qui le nécessitent.



À PARTIR DU 4 DÉCEMBRE

UNE NOUVELLE FORMULE MAGIQUE POUR LE NOËL DES ARMENTIÉROIS !

LA VILLE, L'UNION COMMERCIALE, LES ASSOCIATIONS ET LES COMMERÇANTS ONT BÛCHÉ POUR PROPOSER UN PROGRAMME EXCEPTIONNEL, POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DES FAMILLES. UN NOUVEAU MARCHÉ, DES ATTRACTIONS INÉDITES, UNE PARADE PLUS FÉRIQUE QUE JAMAIS... : VOICI LES IMMANQUABLES DU PROGRAMME 2021 !



À partir du 4 décembre Et pour un mois

- **Faites un tour en grande roue pour admirer Armentières vue d'en haut !** Vous avez le vertige ? Alors, montez plutôt à bord du traîneau de Noël, manège qui vous permettra de garder les pieds sur terre. Place du Général de Gaulle
- Envie d'une lecture au coin du feu ? **La Médiathèque organise plusieurs séances de lecture** pour les enfants du 15 au 22 décembre. Inscriptions à l'accueil de l'Albatros



Les 11 et 12 décembre

(sur présentation du pass sanitaire)

- **Marché de Noël, nouvelle formule :** entrez au cœur du marché de Noël composé d'artisans, de créateurs, de producteurs... Vous y trouverez à coup sûr vos cadeaux de Noël. De 10h à 20h, en centre-ville.
- **Photomaton :** gardez un souvenir de votre rencontre avec le Père-Noël, au Pôle Nord, grâce au photomaton à l'Hôtel de Ville.
- **Des animations pour tous :** Stand de maquillage, piste de curling, activités manuelles... les enfants ne s'ennuieront pas avec les animateurs de la Ville dans l'atelier des lutins. Animations gratuites.
- Dans une ambiance chaleureuse : **artistes de rue et associations locales seront de concert** pour faire de votre passage un moment inoubliable...

Le dimanche 19 décembre

- à partir de 17h30 : les associations locales et compagnies artistiques déambuleront entre la rue de Lille et la grand'place pour vous présenter leur **parade féérique, majestueuse et enchantée !**



- à 18h30 : **Le Père-Noël nous a confirmé sa présence !** Le rendez-vous est donné en haut du Beffroi avant de venir à la rencontre des petits(es) armentérois(es) qui ne demandent qu'à le voir de plus près. La rencontre sera suivie d'un magnifique feu d'artifice. Vous n'aurez qu'à admirer le spectacle !

AIMER ARMENTIÈRES ET AGIR POUR L'HUMAIN

QUAND L'OPPOSITION RÉVÈLE SON NIVEAU DÉPLORABLE : LA POLITIQUE COMME ON NE L'AIME PAS !

Le 23 septembre avait lieu un conseil important pour l'avenir des Armentiétois. Comme dans toutes les communes, les élus devaient exprimer leurs idées sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, qui va régler notre avenir pour les 10 prochaines années.

Les 2 listes d'opposition n'ont exprimé aucune proposition, montrant, une fois de plus, que l'intérêt des Armentiétois leur importe peu. De la politique « politicarde », comme nos concitoyens la détestent...

C. Halos, au nom du groupe de D. Bianchi, s'est lancée, dans une diatribe qui récitait étrangement leurs arguments fallacieux développés lors de la dernière campagne électorale : faux clichés, informations déformées, manipulation des faits, etc... Tout y est passé. Un véritable réquisitoire contre notre belle ville d'Armentières ! Mais pourquoi ont-ils voulu être élus dans une ville qui les rebute autant ? De proposition visant à

améliorer le quotidien des Armentiétois, aucune ! Très étonnant qu'avec autant de mauvaise foi et si peu d'ambitions pour les habitants, ces élus restent au conseil... La défaite toujours amère peut-être...

M. Plouy s'est exprimé pour sa liste, devant des colistiers qui paraissaient d'ailleurs médusés par son discours vide de sens. Serait-ce parce qu'il est retransmis, le conseil est un des rares endroits où M. Plouy est présent ! Son absence remarquée de tous les endroits où ses missions devraient l'entraîner : CA des hôpitaux, CA des collèges,... pose la question de son utilité. Pour lui non plus, aucune proposition, que de la critique gratuite de notre ville et de ses habitants. Quelques contrevérités aussi comme quand il prétend s'opposer à la politique du logement de notre maire... alors qu'il a voté pour en conseil de la MEL... et qu'il doit savoir, rappelons-le encore une fois, qu'en ce qui concerne le logement, le cadre

est défini par la MEL et pas par le Maire... Des effets de manche dans les 2 groupes d'opposition, du baratin, de la politique politicarde, tout ce que les français, et donc les Armentiétois, détestent...

Heureusement, notre Maire veille avec son équipe, se bat pour notre ville, propose toujours plus d'améliorations pour les Armentiétois... Nous avons encore eu la preuve dans ce débat. C'est sur cette base que les habitants ont voté pour cette équipe à une écrasante majorité il y a 1 an. Le cap, et les promesses, sont tenus. Des logements de qualité, des espaces verts confortés, des déplacements facilités sans voiture, une qualité de vie encore améliorée, voilà des ambitions raisonnées pour les Armentiétois.

Nous y reviendrons... ●

Jean-Louis MERTEN

À VOUS DE DÉCIDER !

Le budget participatif est un outil d'expression et de décision pour les citoyennes et citoyens. L'objectif du Budget Participatif est de vous impliquer, Armentiétoises et Armentiétois, dans une démarche citoyenne ! 26 projets sont soumis au vote. Vous pouvez visionner les présen-

tations des différents projets sur le site de la ville et voter pour les 4 projets que vous préférez !

La Mairie, la Médiathèque, Le Vivat, les centres sociaux sont aussi des lieux où vous pouvez voter ! Vous avez jusqu'au 27 novembre pour

choisir les projets que vous voulez voir concrétiser ! Alors surtout ne passez pas à côté de ce pouvoir de décider ! ●

**Martine DUBREU pour le Groupe
« Ensemble pour l'Humain d'abord »**

ARMENTIÈRES AVEC FIDÉLITÉ ET BON SENS

POUR UN RETOUR À L'EQUILIBRE !

Le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable métropolitain a été l'occasion que nous avons choisie, lors du dernier Conseil Municipal, pour « mettre sur le tapis » les sujets qui fâchent ! Comme chacun le sait, le Maire affiche toujours de belles ambitions pour sa ville. Malheureusement, expérience à l'appui, on est plus souvent proches de l'effet d'annonce que de décisions à l'efficacité prouvée. Qui peut croire que la municipalité sera, demain, en mesure d'adapter notre territoire aux énormes changements qui s'annoncent lorsque celle-ci est déjà incapable de régler les vrais problèmes qui s'imposent à notre quotidien... ? Le Logement en est l'exemple le plus criant. Le Maire parle de mixité sociale, mais en réalité il parle de « mixité socialiste », ce qui n'a rien à voir ! Une commune, qui remplit déjà ses obligations en matière de lo-

gement, se doit de veiller à l'équilibre de son peuplement. La mixité sociale fonctionne quand elle est équilibrée et pas autrement ; tous les spécialistes de la question du logement le savent ! Armentières est à 26 % de logements sociaux là où l'État prévoit 25 % (loi SRU). Et que dire du parc locatif privé, dont le prix du marché l'assimile, quasiment à un second parc locatif social... ? Le logement social est indispensable aux Armentiétois. Mais à partir du moment où Armentières accueille, de plus en plus, les personnes à reloger dans le cadre des opérations de rénovation urbaine (ANRU) à l'échelle de la MEL, nous ne sommes plus dans l'équilibre ! Il faut avoir l'honnêteté de le dire à la population : 48 % des ménages arrivés depuis deux ans à Armentières, sont éligibles au plafond de ressources le plus faible du logement social, alors que ces logements ne

représentent que 5% du volume de logements ! Lille et Lomme reviennent progressivement à des politiques d'équilibre en matière de logement pendant qu'Armentières s'entête dans des déséquilibres suicidaires... Oui notre métropole a besoin de logements mais Armentières a déjà fait l'effort nécessaire et n'a pas vocation à toujours faire ce que les autres ne font pas ! TOUT EST DANS L'EQUILIBRE ! Notre ville doit, au contraire, jouer, véritablement, la carte de l'accession sociale, en aidant les jeunes ménages à démarrer dans la vie et en dynamisant le parcours résidentiel. Nous avons questionné le Maire sur le sujet : manifestement, il préfère l'ignorer. Il est pourtant responsable devant les Armentiétois. ●

Michel PLOUY

ARMENTIÈRES EN TÊTE !

CHÈRES ARMENTIÉTOISES, CHERS ARMENTIÉTOIS,

Comme vous le savez, depuis plus d'un an, nous agissons pour préserver votre pouvoir d'achat. Nous nous opposons quand il s'agit d'augmenter les tarifs des services publics, particulièrement dans cette période où la vie chère frappe tant d'entre vous. Si les tarifs de la cantine n'ont pas augmenté cette année, nous regrettons vivement que les activités pour les seniors aient subi une

hausse. Nous souhaitons préserver notre ville des constructions innombrables de logements. Chacun a le droit à un logement décent et nous ne pouvons pas oublier ceux qui vivent actuellement dans des passoires énergétiques et des logements dégradés, tant dans le parc privé que dans le parc social. Les conséquences sur les services publics de toutes ces constructions ont elles été anticipées ?

Un travail de réflexion sur nos écoles a-t-il été mené ? C'est parce que nous aimons Armentières que nous portons ces débats et que nous continuerons à les porter tout au long de ce mandat. ●

Catherine HALOS

16
28 NOV.

Bien grandir, Tout un programme

— À la **Médiathèque** —

*Rencontres, débats,
animations pour toute la famille*



armentieres.fr



a
Armentières
La métamorphose